Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-213502297-20260226-062026-DE

COMMUNE DE POCÉ-LES-BOIS

Département d'Ille-et-Vilaine

Date de mise en ligne : 09/03/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26 FÉVRIER 2026

Affaire n°06-2026

L'an deux mille vingt-six, **le vingt-six février** à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de POCÉ-LES-BOIS, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Frédéric MARTIN, Maire.

Date de la convocation : le 20 février 2026

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 10
Nombre de votants : 11

Étaient présent(e)s : M Frédéric MARTIN (Maire) - Mme Christine HAIGRON (1ère Adjointe) – Mme Nadine BRARD (2ème Adjointe) - M Jean-François BORDAIS (3ème Adjoint) – Mme Danielle DROUYER - M Raboana RANAIVO - M Thierry MONTENAT - Mme Fabienne FROMONT – Mme Aurélie HAILLOT - M Albéric JOHANET.

Étaient absent(e)s et excusé(e)s : Mme Dorothée du PONTAVICE – M David BERTIER - M Kévin BEAUGRAND.

Étaient absent(e)s : M Christian BELLIER

Pouvoir : M David BERTIER à Mme Fabienne FROMONT.

OBJET : INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES DÉCISIONS PRISES PAR M. FRÉDÉRIC MARTIN, MAIRE, EN VERTU DE SA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE (DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2020)

COMMANDE PUBLIQUE :

Monsieur Frédéric MARTIN, Maire, informe le Conseil Municipal, en application de l'article L2122-22 du CGCT, des décisions suivantes prises dans le cadre de sa délégation de compétence relatives à la signature des marchés (travaux, fournitures et services) dans la limite de 90 000 € :

Objet	Attributaire	Montant HT notifié	Date de la notification
Remplacement d'un double vitrage 2 faces feuilletées sur châssis fixe et d'une crémone pompier croisé DS sur porte aluminium (salle polyvalente) et remplacement d'une poignée de fenêtre aluminium noir (mairie)	JLM J. LELIEVRE 35500 VITRE	958.00 €	05/02/2026
Contrat annuel d'entretien des équipements frigorifiques et de cuisson (salle multifonctions)	SARL MCBP 35 – APPLIC'FROID 35130 LA GUERCHE-DE-BRETAGNE	558.60 €	10/02/2026
Commande pour le fleurissement annuel	EARL LES SERRES DU BALLON 35680 MOULINS	758.46 €	16/02/2026
Commande de fournitures administratives	BUROLIKE 35300 FOUGERES	351.89 €	16/02/2026
Remplacement des moteurs de volée des cloches 1 et 3 et des moteurs de tintement des 3 cloches *(Ouverture anticipée de crédits d'investissement avant le vote du BP 2026 – Délibération n°04-2026)*	ART CAMP' 22400 MORIEUX	7 350.00 €	17/02/2026

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-213502297-20260226-062026-DE

Remplacement de la buse de rinçage de tourniquet du lave-vaisselle de la salle multifonctions (casse constatée lors de l'intervention du 19/02/2026)	SARL MCBP 35 – APPLIC'FR[illegible] 35130 LA GUERCHE-DE-BRETAGNE	162.02 €	24/02/2026

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** des décisions prises par le Maire, en vertu de sa délégation de compétence, relatives à la signature des marchés (travaux, fournitures et services) dans la limite de 90 000 € HT.

URBANISME :

M. Frédéric MARTIN, Maire, fait part à l'assemblée de ses décisions prises en matière de droit de préemption depuis la séance du 22 janvier 2026 :

- DIA n°03522926V0001 : décision du Maire du 03/02/2026 de ne pas préempter un immeuble bâti situé 11 rue du Petit Morin à Pocé-les-Bois, sur la parcelle cadastrée section AB n°24, d'une superficie totale de 632 m², suite au dépôt d'une DIA (n°03522926V0001) reçue en mairie le 03/02/2026.
- DIA n°03522926V0002 : décision du Maire du 05/02/2026 de ne pas préempter un immeuble bâti situé à Le Plantis à Pocé-les-Bois, sur les parcelles cadastrées section ZP n°123, 124 et 125, d'une superficie totale de 1 131 m², suite au dépôt d'une DIA (n°03522926V0002) reçue en mairie le 05/02/2026.

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** de ces informations.

Fait et délibéré à Pocé-les-Bois, le 26 février 2026.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Frédéric MARTIN

MAIRIE DE POCE-LES-BOIS
35 (Ille et Vilaine)

Le Secrétaire de séance,
Albéric JOHANET